

**DELIBERATIONS**  
**du Conseil d'administration de l'Université de Bourgogne**

**Séance du 21 novembre 2016**

---

Délibération n° 2016 – 21/11/2016 – 5

*Admissions en non-valeur*

---

Le Conseil d'administration

- VU le Code de l'éducation
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne

Après en avoir délibéré

**Approuve, avec 27 voix pour, 2 abstentions :**

**les admissions en non-valeur pour un montant total de 9 381,61 euros.**

Dijon, le 22 novembre 2016

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN

*P.J. : Tableau récapitulatif des demandes d'admission en non-valeur*

Délibération transmise à la Rectrice Chancelière de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

Récapitulatif des Demandes d'Admission en non valeur.- Pour décision du Conseil d'administration du 21 novembre 2016

Nature créances	Motif	montant	Montant pour décision du CA	Montant accepté dans la délégation du président
trop-perçu rémunération février 2009	Certificat d'irrécouvrabilité	127,56 €	127,56 €	
Liquidation judiciaire	Jugement du 20/06/2013 - clôture de la procédure pour insuffisance d'actif	1 509,05 €	1 509,05 €	
Liquidation judiciaire	Association en cours de dissolution : pas de déclaration de créances	2 786,00 €	2 786,00 €	
Liquidation judiciaire	Jugement du 24/05/2016 - clôture de la procédure pour insuffisance d'actif	4 959,00 €	4 959,00 €	
<b>4 DOSSIERS</b>		<b>9 381,61 €</b>	<b>9 381,61 €</b>	

Récapitulatif des Demandes d'Admission en non valeur acceptées dans la délégation du Président - Pour information du Conseil d'administration du 21 novembre 2016

Nature créances	Motif	montant	Montant pour décision du CA	Montant accepté dans la délégation du président
Liquidation judiciaire	Jugement du 15/09/2015 - clôture de la procédure pour insuffisance d'actif	870,00 €		870,00 €
Liquidation judiciaire	Certificat d'irrécouvrabilité	562,31 €		562,31 €
Chèque impayé : droits universitaires 2009/2010	Certificat d'irrécouvrabilité	178,57 €		178,57 €
Chèque impayé : droits universitaires 2009/2010	Certificat d'irrécouvrabilité	204,57 €		204,57 €
Liquidation judiciaire	Cessation de paiement le 07/06/2015 : pas de déclaration de créances	384,00 €		384,00 €
Facture 21002947 - Prestations de formation	Certificat d'irrécouvrabilité	200,00 €		200,00 €
Facture 210029270 - Prestations de formation	Certificat d'irrécouvrabilité	350,00 €		350,00 €
Facture 210023499 - Prestations de formation	Biens saisis de faible valeur et provision sur compte Insuffisante selon l'huisier	780,00 €		780,00 €
<b>8 DOSSIERS</b>		<b>3 529,45 €</b>		<b>3 529,45 €</b>

La Directrice du Pole Finances

  
Magali KATRI

L'Agent Comptable

  
Pascal JOBARD